

STATUT PROFESSIONNEL

S40.G01.00.002.001 : Code motif de début de période d'activité déclarée

S40.G01.00.004.001 : Code motif fin de période d'activité déclarée

Que se passe-t-il si un artiste "devient" journaliste sur le même exercice ?

Comme tout changement de situation, le changement de statut professionnel est générateur d'une nouvelle période d'activité, il faut donc utiliser les codes motif début de période et motif fin de période 901 et 902 (changement de situation administrative du salarié) et l'évolution du statut professionnel d'une période à l'autre permettra à l'organisme destinataire de la déclaration de connaître le détail du changement.

Exemple de DADS-U pour un artiste devenant journaliste au 1^{er} juin :

S40.G01.00.001	Date de début de période d'activité déclarée	01012013	Sous la forme JJMMAAAA
S40.G01.00.002.001	Code motif de début de période d'activité déclarée	097	continuité d'activité en fin de période
S40.G01.00.003	Date de fin de période d'activité déclarée	31052013	Sous la forme JJMMAAAA
S40.G01.00.004.001	Code motif fin de période d'activité déclarée	902	Changement de situation administrative du salarié
S40.G10.05.011.001	Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)		Voir sur site INSEE rubrique "nomenclature"
S40.G01.00.001	Date de début de période d'activité déclarée	01062013	Sous la forme JJMMAAAA
S40.G01.00.002.001	Code motif de début de période d'activité déclarée	901	Changement de situation administrative du salarié
S40.G01.00.003	Date de fin de période d'activité déclarée	31122013	Sous la forme JJMMAAAA
S40.G01.00.004.001	Code motif fin de période d'activité déclarée	098	continuité d'activité en fin de période
S40.G10.05.011.001	Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)		Voir sur site INSEE rubrique "nomenclature"